

Préparation au titre de
**Dirigeant des organisations
éducatives scolaires
et/ou de formation**

Présentation générale de la formation

Promotion 2023 – 2025

PRESENTATION

- La formation de **Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation** respecte le référentiel de certification inscrit au Répertoire national de certification professionnelle (RNCP) sous le N° 34698. L'organisme certificateur est le secrétariat général de l'enseignement catholique.
- Cette formation vise le perfectionnement et l'élargissement des compétences des Dirigeants des établissements scolaires privés sous ou hors contrats du réseau de l'enseignement juif.
- La proposition de formation qui suit tient compte de différents paramètres :
 - Du fait que les stagiaires de cette formation sont, pour la plupart, déjà **en postes de responsabilité** dans nos établissements, sous ou hors contrat ;
 - De la spécificité du **réseau de l'enseignement juif** et de l'importance de son caractère propre ;
 - De **l'étendue de la responsabilité des directeurs** et chefs d'établissements du réseau de l'enseignement juif, qui assument une part importante de la mission des associations de gestion, et qui sont responsables et souvent initiateur du projet juif de l'établissement.

LES PREREQUIS DE LA FORMATION

Pour la validation de la certification il est indispensable d'être en responsabilité dans un établissement scolaire du premier ou du second degré, sous ou hors contrat.

Si tel n'est pas le cas au début de la formation, cet objectif doit être atteint pour se présenter à la validation du Bloc de Compétence N°1, après avoir validé les Blocs 2,3,4 et 5.

La validation de chaque Bloc de compétence étant définitive, si le stagiaire n'est pas encore en responsabilité au moment de se présenter à la validation du BC1, celle-ci sera repoussée sans limite de temps.

De ce fait, les stagiaires devront au moment de leur entrée en formation pouvoir justifier des titres nécessaires à la prise de fonction dans un établissement scolaire. Soit au minimum Bac+2 et une expérience dans l'enseignement ou dans la direction.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Un entretien préalable avec les responsables du programme permet de vérifier que vous rentrez bien dans les prérequis de la formation et de comprendre votre motivation

Un dossier d'inscription vous est alors adressé, il doit nous être retourné complet.

Si besoin est, le dispositif de financement de la formation sera accompagné par le Campus FSJU afin que celui-ci soit validé avant l'entrée en formation.

Après réception et étude de votre dossier vous recevrez par mail une confirmation de votre acceptation à la formation et les informations complémentaires de calendrier et de programme.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le programme est divisé en **5 blocs de compétences** qui font tous l'objet d'une évaluation spécifique. Chaque année de formation seront validés deux blocs de compétences par des épreuves adaptées aux thématiques abordées. En fin de parcours, pour l'obtention du titre sera validé le 5^{ème} bloc de compétences qui est transversal et qui sera soumis à la soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury national placé sous la responsabilité de l'organisme certificateur.
- **La responsabilité générale** de la formation sera assumée par Hélène Zrihen et Patrick Petit-Ohayon.
- **La présence à l'intégralité du programme** est une obligation. Toute séquence manquée, pour un cas de force majeure devra être rattrapée par le stagiaire.
- La formation est répartie sur tous les **mardi après-midi** de l'année scolaire de **13h30 à 17h30 (en dehors des vacances scolaires)**. A cela s'ajoutera deux séminaires de 2 à 3 jours en période de vacances scolaires (Décembre et juillet).
- La formation comporte au total **300 heures de formation** en présentiel ou en distanciel, répartis sur deux années. A cela s'ajoute l'accompagnement lors de la rédaction du mémoire professionnel et la préparation de l'oral, sur une durée de près de 6 mois, en fonction du calendrier de tenue du jury.

- En première année seront abordés les Blocs de compétences :
 - Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation (BC02)
 - Piloter les ressources humaines (BC03)
 - Ainsi qu'une partie du bloc transversal : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens (BC01)

- En deuxième année seront abordés :
 - Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau (BC03)
 - Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation (BC04)
 - Ainsi que la deuxième partie de : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens (BC01)

- Chaque Bloc de formation, lorsqu'il est validé peut faire l'objet d'une capitalisation à vie, cependant, deux blocs (BC05 et BC01) ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle.

- La validation de Bloc 02 à 05 sont nécessaires à la présentation à l'évaluation du Bloc 01 qui est la seule à pouvoir faire accéder au titre.

- L'organisation de la formation par petits groupes, chaque promotion ne dépassant pas 12 stagiaires, permet un accompagnement personnalisé, tout en profitant de la dynamique du groupe. Des échanges personnalisés sont organisés dès que nécessaire, un bilan intermédiaire est programmé à mi-parcours afin d'adapter au mieux la formation aux personnes.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

BC 1 Pilotage Global de l'organisation

- Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement
- Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation
- Exercer la gouvernance générale de l'organisation
- Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités.

BC2 : Pilotage éducatif et pédagogique

- Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires
- Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace
- Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

BC3 : ressources humaines

- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation
- Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels
- Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation.

BC 4 : Ingénierie stratégique

- Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien
- Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement
- Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-associatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel

BC5 : Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier

- Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités et en sachant apprécier les marges de liberté
- Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation
- Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation
- Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Chaque module de 50 heures est facturé 1 500 €

Le module du Bloc transversal avec l'accompagnement personnalisé est facturé : 3 000 €

L'ensemble de la formation : 9 000 €

Grâce au soutien du FSJU ce montant a pu être réduit de 50 % soit 4 500€

Le financement peut se faire en ajoutant différentes ressources :

- celles de votre CPF(compte personnel de formation)
- le plan de formation de votre employeur,
- si vous occupez un poste sous contrat, le budget formation éducation nationale de votre établissement avec l'accord écrit de votre direction.

Tout ceci devra être vérifié avant l'entrée en formation dans le cadre d'un accord de financement.

L'ORGANISATION PRATIQUE DE LA FORMATION

Les séances de formation ont lieu, les mardi après-midi, en fonction d'un calendrier précis, à Paris au 37 rue Broca dans le 5^{ème}.

Le recrutement pour cette formation étant national, une modalité hybride est mise en place pour permettre à ceux qui sont loin du centre de pouvoir y participer de manière optimale. A cet effet, la salle de formation du 37 est équipée.

La salle de formation est accessible aux personnes en mobilité réduite. En cas de difficulté particulière la modalité hybride peut être utilisée.

Les stagiaires ont également, en dehors des supports de cours remis par les formateurs, à leur disposition un fonds documentaire spécialisé.

Pour tout renseignement :

Hélène Zrihen : 01 42 03 97 53 – h.zrihen@campusfsju.org